

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 octobre 2022
Original : français

**Lettres identiques datées du 14 octobre 2022,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
d'Haïti auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Sur instructions de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le document ci-joint intitulé « Mise à jour sur l'état d'avancement du dialogue national associant toutes les parties haïtiennes » présenté par le Gouvernement haïtien sur demande du Conseil de sécurité dans sa résolution [2645 \(2022\)](#) du 15 juillet 2022 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Antonio **Rodrigue**



**Annexe aux lettres identiques datées du 14 octobre 2022
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent d'Haïti
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Mise à jour sur l'état d'avancement du dialogue
national associant toutes les parties haïtiennes présentée
par le Gouvernement haïtien sur demande du Conseil
de sécurité**

I. Contexte

1. Dans sa résolution [2645 \(2022\)](#) du 15 juillet 2022, le Conseil de sécurité des Nations Unies a prié instamment le Gouvernement haïtien de lui présenter au plus tard le 17 octobre 2022 une mise à jour sur le dialogue national associant toutes les parties haïtiennes, dialogue qui devrait aider à trouver un accord urgent sur un cadre pérenne, assorti de délais et communément accepté, en vue d'un processus politique dirigé par les Haïtiens qui permette d'organiser des élections présidentielle et législatives inclusives, pacifiques, libres, régulières et transparentes, dès que les conditions de sécurité seront réunies et que la préparation logistique le permettra.
2. Après l'adoption de cette résolution, la conjoncture politique et l'environnement sécuritaire ont beaucoup changé en Haïti. En effet, depuis plusieurs mois, le terminal pétrolier de Thor à l'entrée sud de la capitale éprouve beaucoup de difficultés pour faire sortir et distribuer le carburant par les voies habituelles, du fait de l'action des gangs qui contrôlent le quartier et détournent les camions-citernes. Depuis le 12 septembre 2022, c'est le terminal pétrolier de Varreux, le plus important du pays, qui est bloqué par d'autres gangs armés. Toutes les tentatives des forces de l'ordre pour débloquer la route qui y mène se sont heurtées à des tirs de gros calibre de la part des gangs armés.
3. Cette situation a causé une pénurie de carburant et a entraîné des conséquences catastrophiques pour le pays. Des hôpitaux ont dû fermer leurs portes ou réduire considérablement leurs activités, l'eau potable ne coule plus dans les robinets, car les stations de pompage sont à l'arrêt faute de carburant, les transports publics ne circulent plus, et l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires devient difficile et risque d'aggraver rapidement la crise humanitaire.
4. Profitant de la suppression de la subvention publique du carburant, certains opposants au Gouvernement ont lancé des mouvements qui se sont traduits par des pillages de magasins et d'entreprises privées, d'organisations caritatives et religieuses et de dépôts de nourriture d'organismes des Nations Unies, des actes de vandalisme et de destruction d'infrastructures scolaires et universitaires et des agressions ciblées contre des membres du Gouvernement et des personnalités politiques qui ont subi des attaques sur leurs biens et sur leurs personnes.
5. Les écoles n'ont pas pu ouvrir leurs portes et plus de 4 millions d'enfants sont cloîtrés chez eux depuis plus de six semaines, les parents étant dans l'angoisse de prendre le risque de les laisser sortir. Des dizaines d'établissements scolaires ont été vandalisés ou détruits dans le département de l'Artibonite.
6. À ceci s'ajoute une résurgence des cas de choléra, dont aucun cas n'avait été signalé depuis plus de trois ans et demi. Les premiers cas confirmés ont été localisés dans des zones contrôlées par des gangs et dans un centre carcéral.

7. Il est urgent pour Haïti d'obtenir le soutien d'une force armée spécialisée qui viendrait en aide à la police nationale en vue de juguler la crise humanitaire en neutralisant les gangs armés pour garantir la libre distribution du carburant et faciliter la reprise des activités.

8. C'est dans ce contexte instable et dangereux que la mise à jour souhaitée dans la résolution susmentionnée est présentée.

II. Engagement pris par le Gouvernement

9. Le jour de sa prise de fonction, le 20 juillet 2021, soit quelques jours après l'assassinat odieux du Président Jovenel Moïse, le Premier Ministre, Ariel Henry, a déclaré publiquement qu'il prenait l'engagement devant la nation que, dès le lendemain, il prendrait son bâton de pèlerin et irait à la rencontre des représentants de tous les secteurs de la vie nationale en vue de construire un consensus aussi large que possible autour du devenir de la patrie commune.

10. Il s'agissait d'une démarche visant à la réconciliation de la nation avec elle-même, à panser les blessures, à réduire la fracture sociale et politique et à faire disparaître la méfiance qui empêche les Haïtiennes et les Haïtiens de se parler et de travailler ensemble au bien-être collectif.

III. Démarches entreprises et résultats obtenus

11. Comme il en avait pris l'engagement, le Premier Ministre a entamé une série de rencontres avec les partis politiques, les acteurs de la société civile, le secteur privé, les syndicats, les mouvements de femmes, les organisations de défense des droits humains, les Églises de différentes confessions, les vodouisants et les organisations populaires.

12. Suite à ces multiples rencontres et discussions, un projet de protocole d'accord a été préparé sur la base des recommandations des uns et des autres. Ce document a circulé parmi les différents acteurs pour avis, commentaires et recommandations.

Résultats obtenus

13. Six semaines après l'engagement pris par le Premier Ministre, un accord politique pour une gouvernance apaisée et efficace de la période intérimaire a été signé avec des centaines d'organisations. Cet accord a permis de remanier le Gouvernement et d'élargir la participation à plusieurs organisations politiques et de la société civile.

14. Avant de le faire publier au *Journal officiel*, *Le Moniteur*, le Premier Ministre a voulu attendre que d'autres organisations porteuses d'autres initiatives se prononcent et adhèrent à la démarche.

15. Même après publication officielle de l'Accord, le Premier Ministre a pris l'initiative de poursuivre en toute bonne foi les discussions avec certains secteurs qui n'avaient pas signé l'Accord du 11 septembre, y compris avec le groupe de Montana. À chaque fois, il s'est heurté à l'intransigeance de ceux qui voulaient à tout prix qu'on leur remette le pouvoir et qu'on accepte de céder la place au président provisoire et au premier ministre qu'ils avaient désignés, option qui n'a aucun fondement légal, la solution durable étant de créer les conditions pour que le peuple haïtien puisse choisir librement, dans le cadre d'élections inclusives, honnêtes et transparentes, les personnalités auxquelles ils souhaitent confier la direction des affaires du pays.

IV. Autres initiatives en matière de dialogue

A. Initiative de la troïka université/secteur privé/secteur religieux

16. Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), face au manque de résultats obtenus dans les initiatives du Premier Ministre, a eu l'idée de provoquer des rencontres informelles entre divers protagonistes qui étaient réticents à se rencontrer. À la suite de deux séances entre ces acteurs clefs, ceux-ci ont choisi de poursuivre leur discussion entre Haïtiens, sans la participation du BINUH. Ils ont confié à un trio composé d'un représentant du secteur privé, d'un représentant du secteur universitaire et d'un représentant venant du secteur religieux le soin de tenter de rapprocher les positions des divers protagonistes de la crise politique.

17. Le Gouvernement a adhéré à la démarche et a fourni la logistique nécessaire pour que le travail soit pris en charge totalement par les Haïtiens eux-mêmes, sans interférence extérieure. La troïka a rencontré beaucoup d'acteurs politiques et de la société civile. Malheureusement, certains acteurs, comme le groupe de Montana, considérés par la communauté internationale comme étant incontournables, ont boudé les invitations qui leurs ont été lancées. Il faut noter que c'est à tort que beaucoup dans la communauté internationale pensent que ce groupe est le représentant unique de la société civile haïtienne dans toute sa diversité, alors que ce sont en fait des politiciens traditionnels qui veulent le pouvoir, rien que le pouvoir, qui plus est sans passer par des élections.

18. Cette troïka ne se considérait pas comme des médiateurs, mais plutôt comme des facilitateurs. Ils n'ont pas cherché à rapprocher les positions antagonistes ni à négocier un protocole d'entente. Leur démarche a abouti à la présentation d'un rapport faisant une synthèse des positions exprimées par les uns et par les autres, sans proposer d'alternative concrète.

B. Commission de dialogue du 11 septembre

19. Comme c'est systématiquement le cas dans cette quête de solution négociée interhaïtienne, le Premier Ministre, après de multiples rencontres infructueuses, toujours organisées à sa demande, avec les dirigeants du groupe de Montana, a créé la surprise en prenant une fois de plus l'initiative de rendre visite à domicile à l'un des leaders de ce groupe, pour tenter une énième fois de rapprocher les positions.

20. À l'initiative du Premier Ministre, un cycle de négociations a démarré entre les signataires de l'Accord du 11 septembre et les représentants du groupe de Montana. Après trois séances formelles et de nombreuses autres informelles de discussions et d'échanges de propositions pour aboutir à une entente, ces derniers ont quitté la table de négociations. Une fois de plus, on s'est heurté à l'intransigeance de ces compatriotes qui revendiquent et exigent que l'on accepte le président provisoire de la République qu'ils ont choisi, sans passer par des élections régulières, position qui est irréconciliable avec celle des signataires de l'Accord du 11 septembre et du Premier Ministre, qui pensent au contraire que pour remettre durablement nos institutions démocratiques sur les rails, il importe de créer les conditions pour permettre au peuple haïtien de choisir ses dirigeants dans le cadre d'élections libres, inclusives et transparentes, et ce dans les meilleurs délais.

21. Face à cette situation, le Premier Ministre a décidé de reprendre la conversation avec d'autres acteurs politiques de la société civile et du secteur privé. Il a constitué une commission représentative des signataires de l'Accord du 11 septembre et leur a confié la mission d'engager des discussions avec tous les autres protagonistes. Car il

faut dire qu'entretemps, divers groupes ont été constitués et divers accords ont été signés. Il s'agissait donc de rencontrer tous les porteurs de ces propositions et de voir dans quelle mesure ils seraient prêts à élargir le consensus du 11 septembre 2021.

22. Cette initiative semblait prometteuse et les discussions ont été fructueuses. La démarche n'a pas été au-delà du rapport et de la proposition d'organiser un grand sommet en vue de conclure une entente nationale, une autre initiative apparemment plus pragmatique ayant vu le jour.

C. Compromis national

23. Plus récemment, une démarche engagée par des personnalités de la société civile haïtienne avec le soutien du BINUH a suscité beaucoup d'espoir. À leur invitation, une rencontre a eu lieu entre les représentants de l'Accord du 11 septembre et ceux du groupe de Montana, au cours de laquelle des experts nationaux ont fait une présentation de la situation économique, politique et sociale alarmante du pays. Ils ont attiré l'attention sur la nécessité et l'urgence d'aboutir à un compromis politique pour relever les nombreux défis qui sont devant nous.

24. Après cette première rencontre plénière, la démarche a consisté à faire la navette entre les principaux acteurs pour tenter de rapprocher les positions antagonistes sur un texte de compromis.

25. Des concessions ont été faites de part et d'autre. Cependant, des dissensions sont apparues au sein du groupe de Montana, certains campant sur leur position intransigeante, d'autres se montrant plus ouverts au dialogue et à la recherche d'une entente. Avec l'aide d'experts en résolution de conflits, mis à disposition par le BINUH, un compromis trouvé avec la branche conduite par la personnalité choisie par le groupe de Montana comme président provisoire était sur le point d'être signé. Une date avait même été retenue, mais à l'occasion d'une rencontre conjointe avec le Premier Ministre et des membres du secteur privé pour présenter ce compromis et obtenir leur adhésion, cette personnalité a fait marche arrière au dernier moment. Selon divers organes de presse, il aurait reçu de lourdes menaces.

26. Comme il l'a fait depuis le début, le Premier Ministre n'a pas fermé la porte et a continué à dialoguer. Il ne désespère pas de convaincre les récalcitrants de dépasser leur ego et de surmonter les divergences dans l'intérêt de la patrie commune.

D. Dialogue avec le secteur privé

27. Toujours dans le but de rassembler la famille haïtienne autour d'un projet national commun, le Premier Ministre a cru indispensable d'associer le secteur privé aux discussions sur le devenir du pays. Trop souvent ce secteur a été négligé dans la recherche de solution aux crises politiques, alors qu'il constitue un acteur essentiel dans la vie du pays.

28. Ces discussions ont commencé sur la relation entre les entrepreneurs et l'État et sur le civisme fiscal. Ils ont reconnu la nécessité de faire un effort sur ce point. Ils ont publiquement pris l'engagement de payer régulièrement leurs impôts et les droits de douane, dans la mesure où tout le monde était logé à la même enseigne et que certains ne bénéficiaient pas de privilèges indus.

29. Ils ont apporté leur soutien aux réformes engagées par le Gouvernement dans le secteur douanier, réformes qui ont permis dès le premier mois de plus que doubler les recettes douanières. À noter que le trésor public perd en moyenne plus de 600 millions de dollars à cause des fraudes en douane.

30. Le Premier Ministre a poussé les discussions avec eux sur la contribution qu'ils pouvaient apporter dans la construction du consensus indispensable pour une sortie durable de la crise politique, humanitaire et sociale. Le document de compromis national susmentionné a été partagé avec eux.

31. Ils sont conscients que sans un pacte national, il n'y aura pas de développement économique et qu'ils ne pourront pas mettre en œuvre leurs plans pour les 20 ou 30 prochaines années. Les deux principaux groupes d'entrepreneurs avec lesquels le Premier Ministre discute semblent vouloir adhérer ouvertement à la démarche et seraient prêts à signer le compromis aux côtés des acteurs politiques et de la société civile.

32. Les discussions ont été ralenties à cause du climat délétère qui prévaut actuellement, mais elles devraient reprendre dans les jours qui viennent.

V. Perspectives dans la conjoncture récente

33. Haïti est aujourd'hui confronté à des défis politiques, économiques, sociaux et sécuritaires majeurs. La crise humanitaire que le pays traverse devrait servir de moteur pour une prise de conscience de la part de tous les acteurs quant à la nécessité de mettre à la première place les intérêts supérieurs de la collectivité.

34. Nos institutions démocratiques se sont effondrées. Il est impératif de les reconstruire le plus rapidement possible et de remettre le pays sur la voie de la démocratie et du respect de la règle de droit. Il n'y a pas d'autre issue que de trouver une entente entre les Haïtiens pour mieux rebâtir nos institutions.

35. Sinon, ce sont les gangs armés et leurs commanditaires qui prendront le contrôle de notre pays et feront la loi. L'aide d'une force armée spécialisée que le Gouvernement a sollicitée de la part de la communauté internationale, si elle est approuvée rapidement, devrait permettre de mettre fin à l'insécurité et de créer les conditions pour repartir sur de nouvelles bases.

36. Le soutien de la communauté internationale serait très apprécié dans notre quête d'une solution durable négociée par les Haïtiens. La Communauté des Caraïbes a été sollicitée à ce sujet, de même que l'Organisation internationale de la Francophonie.

37. Quoiqu'il arrive, une fois un climat sécuritaire rétabli, nous devons avancer avec ceux des partis politiques, de la société civile et du secteur privé qui le souhaitent vers l'organisation d'élections pour le choix des dirigeants auxquels nous devons remettre le pouvoir, dans un proche avenir, dès que les conditions minimales seront réunies.